

Ecole élémentaire Saint Exupéry CHAURAY

Laëtitia BREGEON, directrice de l'école

05 49 08 06 80

Mail : ce.0790516G@ac-poitiers.fr

Site de l'école : <http://ecoles.ac-poitiers.fr/chauray/>



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Compte rendu conseil école 1 – 16 novembre 2021 - 18h/20h

Membres du conseil d'école

Enseignants

Mme Marie Ogor CP	Présente	Mme Blandine Dufour CM1	Présente
Mme Angeline Gavens CP	Présente	Mme Sophie Millet CM1	Présente
Mme Claire Philippe CP/CE1	Présente	Mme Myriam Meunier CM1	Présente
Mme Anne-Sophie Arrivé CE1	Présente	Mme Céline Adam CM2	Présente
M. Jean Pierre Huitte CE1	Présent	Mme Charlotte Petit Brizard CM2	Présente
Mme Sandrine Huort CE2	Présente	Mme Coralie Johan CM2	Excusée
M. Stéphane Boutet CE2	Excusé	Mme Elise Paquette en remplacement de mme Johan	Présente
Mme Mélissa Maillet CP et CP/CE1	Présente	Mme Estelle Dousseau	Excusée

Représentants des parents d'élèves

	<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	Mme Céline Foireau	Présente	Mme Marjorie Aubert Dorrne	Excusée
2	Mme Céline Benoist	Présente	Mme Sandra Bitti	Excusée
3	Mme Elodie Boileau	Excusée	Mme Virginie Blanchet	Excusée
4	Mme Marion Brunaud Pautrot	Présente	M. Samuel Delaballe	Excusé
5	Mme Pascale Cantet	Excusée	M. Damien Drure	Excusé
6	Mme Magalie Corneille	Présente	Mme Camille Drure	Excusée
7	M. Florent Davin	Présent	M. Hervé Gadouleau	Excusé
8	Mme Bénédicte Demaire	Excusée	Mme Johanna Malateste	Excusée
9	M. Grégory Faupin	Présent	Mme Aurélie Pérez	Excusée
10	Mme Carole Lepinay	Présente		
11	Mme Sarah Levet	Présente		
12	Mme Emeline Pinson Pouilliou	Présente		
13	Mme Virginie Régo	Excusée		
14	Mme Céline Valdec	Présente		

Elus

Mme Sylvie Musellec	Excusée	M. Claude Boisson	Excusé
---------------------	---------	-------------------	--------

Inspecteur de L'éducation nationale

M Murzeau, excusé

Directrice

Mme Laëtitia Bregeon, présente

Présent avec voix consultative

M Richard Bonnenfant : responsable du secteur enfance jeunesse de la ville de Chauray

Secrétaire de séance

Madame Valdec Céline, représentant parent élève élue

Présentation et installation des différents membres.

Tour de table des personnes présentes

Enjeu de l'instance conseil d'école.

Cette instance officielle permet de réunir les représentants de la communauté scolaire,

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (élus, parents élus, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, des invités (AESH/responsables du périscolaire) pour partager des informations, évoquer le bon fonctionnement de l'école primaire et trouver des pistes d'améliorer au service des élèves et de la communauté éducative. Il donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Une première présentation du rôle de RPE a été réalisée lors la mise sous plis pour les élections.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le 8 octobre dernier avec une participation de 39%.

Une seule liste d'union

14 représentants élus et 9 suppléants

Pour rappel, ce vote avait lieu uniquement par correspondance conformément à la décision du conseil d'école en 2020/2021.

Bilan de rentrée 2021

La rentrée a été facilitée par le travail rigoureux et précis au travers des différents dossiers transmis par M Emeriau.

La directrice remercie l'équipe des enseignants pour l'accueil apporté et les élus et l'ensemble de personnels (restauration, périscolaire) pour leur réactivité et leur adaptation au regard du contexte sanitaire.

La rentrée a ainsi pu s'organiser au mieux pour le bien être de toute la communauté scolaire.

Effectifs, personnels

Présentation des personnels nouvellement arrivés ;

- Mme Maillet CS
- Mme Meunier
- Mme Petit Brizard nommée à titre provisoire
- Mme Johan, nommée à titre provisoire
- Mme Dousseaux CS
- Mme Paquette remplaçante rattachée à l'école et affectée depuis le 09/11/21 sur le congé de madame Johan
- Mme Revault stagiaire, présent à l'école les vendredis dans les classes de Mme Adam et Mme Arrivé

Pas d'affectation de maître à dominante pédagogique, ni rééducative (RASED) pour le secteur

Soit au total,

- 17 enseignantes dont 1 enseignante spécialisée ULIS et 1 remplaçante rattachée à l'école
- Ponctuellement 1 enseignante pour les enfants du voyage, un enseignant référent et une psychologue scolaire
- 4 personnels Aide Elèves en Situation de Handicap
- Pas de poste de service civique

Cycle 2											
	CP	CP	CP/CE1		CE1	CE1					
Enseignant	Mme Gavens	Mme Ogor + Mme Maillet	Mme Philippe + Mme Maillet (vendredi)		Mme Arrivé	M Houitte					
Eleves	22	22	6	14	23	24				111	
ULIS		1		1	1					3	
Total	22	23	6	15	24	24				114	
Total niveau	51		63			114				Total	322

Cycle 3										
	CE2	CE2	CM1	CM1	CM1	CM2	CM2	CM2		
Enseignant	M Boutet	Mme Huort	Mme Dufour	Mme Meunier	Mme Millet	Mme Adam	Mme Petit-Brizard	Mme Johan + Mme Dousseau (mardi)		
Eleves	28	27	24	25	24	23	24	24		199
ULIS	2	2	1		1	1	1	1		9
Total	30	29	25	25	25	24	25	25		208
Total niveau	59		75			74				208

Depuis la rentrée, arrivée de 2 élèves de CP et 2 CM1, 1 CM2

Travaux

La directrice souligne le soutien de la mairie pour répondre au mieux aux besoins des équipes éducatives et au service du bien-être de tous, qu'ils soient liés

- Au contexte sanitaire : installation de détecteurs de monoxyde de carbone, des barrières suite au retour de la pause méridienne normale
- Aux projets des classes : installations de casiers dans les classes de CP et CE1 et fabrication de porte manteaux innovants pour la classe flexible
- À l'amélioration des locaux et à leur sécurité :
 - Mise en conformité de la cage d'escaliers du bâtiment cycle 3 et mise à jour des plans d'évacuation incendie des 2 bâtiments en cours
 - Peinture salle de réunion premier étage
 - Aménagement de la cour des CP : trous bouchés et dalles existantes enlevées (positionnées sur d'anciens troncs d'arbres enlevés)
 - Aménagement de la cour périscolaire : déplacement et création du bac à sable athlétisme, pose de pelouse synthétique pour éviter la boue et plantation d'arbres pour avoir de l'ombre l'été
 - Pose de clavier pour les alarmes dans le grand bâtiment et pose alarmes dans la salle informatique et l'accueil périscolaire
 - Réfection du sol souple devant le mur d'escalade
 - Création d'une bande de béton autour de l'école côté parking des enseignants avec ouverture et mise en place d'un portail à l'entrée de l'école pour l'accès au parc vélos
 - Pose éclairage extérieur de la cour principale pour permettre une meilleure visibilité l'hiver pour le transfert des enfants entre accueils périscolaires.

Budget environ 65000 euros.

Concernant la question du diagnostic thermique, un second sera réalisé à une date non identifiée à ce jour.

Investissements

Dans le cadre du plan numérique des dotations sont en attente de livraison.

- 20 ordinateurs portables pour l'école Saint Exupéry,
- 4 ordinateurs portables pour l'école Jacques Prévert
- 4 ordinateurs portables pour l'école maternelle
- 1 logiciel "cartable numérique"

Coût 24487 euros.

Subvention de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet : 16799 euros

Reste à charge pour la mairie 7688 euros.

Concernant l'investissement, la commission budget à lieu le 23 novembre prochain; Mme Musellec défendra les demandes formulées.

Principales actions pédagogiques 2021/2022 nourrissant le projet d'école et les parcours éducatifs

Travail de l'équipe sur des axes prioritaires du projet d'école

Une année de transition en préparation du projet d'école 2022/2025 dans la continuité des actions engagées et autour des 3 ambitions.

Rappel des objectifs du projets d'école :

Ambition 1: Construire des apprentissages durables	Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle - Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle - Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques
Ambition 2: Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.	- Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs - Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève - Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie
Ambition 3: Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance	- Mieux accueillir - Mieux communiquer - Renforcer les interactions avec les partenaires
Ambition 4: Former les personnels sur les 3 ambitions	

Des conseils des maitres spécifiquement dédiés

- Aux suivis des élèves
- Aux inclusions
- À l'analyse des résultats des évaluations nationales

Des projets pédagogiques innovants

- Présentation de la classe flexible + investissement (travaux + matériel)
- Présentation de la classe dehors (lieux/convention/matériel)

Viables grâce à l'investissement des enseignantes et le soutien de la municipalité (lieux/financements/travaux)

Des projets pédagogiques interdisciplinaires en partenariat qui fédèrent l'équipe et nourrissent les parcours éducatifs des élèves

- Patrimoine CM1 : présentation SM
- Comédie musicale CM1 : présentation BD
- Hip hop CE2
- Batuccada 4 classes CP/CE1

Viables grâce à :

- une mobilisation de l'équipe enseignante,
- un choix collectif et conscientisé d'actions autour des parcours éducatifs des élèves et de leurs financements
- le soutien financier de la municipalité (Financement des projets via le volet classe transplantées)

Projets des classes prévus en 2021/2022 – cf annexe 1

Continuité pédagogique

Un conseil des maitres s'est tenu le 23/09/21

Objet de travail :

Préparer différents scénarios de continuité pédagogique afin d'assurer la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les équipes en fonction des circonstances locales ou nationales.

Mme Bregeon présente brièvement le document aux membres du conseil qui est annexé au compte rendu (annexe 2).

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur avait été adressé à l'ensemble des membres du conseil d'école.

Il sera annexé au compte rendu et transmis aux familles pour information et signature.

Sa communication se fera par la mise en ligne du document sur le site d'école. L'émargement sur le cahier de liaison fera foi de lecture.

Le règlement est adopté avec vingt-quatre voix pour et une contre avec un changement.

V.3- Remise des élèves aux familles : sortie des élèves

A l'issue des classes du matin et du soir et après le mouvement de sortie, les élèves ne sont plus sous la responsabilité de l'école. Ils sont rendus à leur famille ou à la personne responsable sauf s'ils sont pris en charge (à la demande de la famille) par le service de restauration scolaire ou le service de garderie.

Les élèves qui rentrent seuls chez eux quittent obligatoirement l'école dès 16h30, ils sortent par la sortie affectée à leur classe le hall du bâtiment cycle 2 ou cycle 3, en présentant la carte d'autorisation de sortie à un adulte de service.

A midi, ils présentent la carte de sortie à un adulte de service dans la cour et sortent par le portillon.

RAPPEL : Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents avant 8H50 et après 16H30, s'ils ne sont pas en garderie ou s'ils ne prennent pas le car communal.

Sécurité

Sécurité incendie

En cas d'incendie, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments concernés. La réglementation prévoit de réaliser au minimum deux exercices d'évacuation par an. Le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée. Il a eu lieu le 27/09/21 en partenariat avec la municipalité.

Mesures de sécurité :

Le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) des écoles a été actualisé comme précisé dans l'instruction du 12 avril 2017 (BOEN 15 du 13/04/2017) au moyen de deux documents, PPMS "Risques majeurs" et PPMS "Attentat/intrusion".

Trois exercices de sécurité sont à réaliser pendant l'année scolaire, le premier a porté sur le thème

« attentat/intrusion » et a eu lieu le 11/10/21 en présence de M guéret policier municipal.

Evaluation d'école

Les écoles maternelle et élémentaire Saint Exupéry de Chauray ont été retenues par le DASEN des Deux-Sèvres pour mener à bien une expérimentation d'évaluation des écoles. Cette évaluation, engagée officiellement depuis le 18 octobre 2021, va se dérouler en deux temps distincts : une auto-évaluation et une évaluation externe.

L'auto-évaluation est menée par l'ensemble des acteurs et partenaires des écoles : enseignants, personnels, élus, parents d'élèves, services périscolaires, médecine scolaire.... Un comité de pilotage a été mis en place ainsi que quatre groupes de travail qui vont travailler chacun sur une thématique.

- Groupe du domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- Groupe du domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaires
- Groupe du domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- Groupe du domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Au total, c'est environ 50 personnes qui sont invitées à s'exprimer à partir de questionnements. Un rapport sera établi à l'issue de l'auto-évaluation et transmis à l'inspection de l'Éducation Nationale pour le 29 novembre 2021. La finalité de cette auto-évaluation est d'identifier les points forts, les réussites et les points d'amélioration : elle constituera une base pour la formalisation du nouveau projet d'école.

L'évaluation externe viendra compléter l'expérimentation. Elle sera réalisée par 4-5 évaluateurs extérieurs au département les lundi 6 et mardi 7 décembre 2021. Ils seront amenés à partir du premier rapport dont ils auront été destinataires à échanger avec les différents participants à l'autoévaluation.

Les deux rapports seront présentés lors du conseil d'école du 2ème trimestre.

PEDT

Monsieur Bonnenfant, responsable du secteur enfance jeunesse de la ville de Chauray a été convié pour évoquer le Projet EDucatif Territorial (PEDT). Le PEDT a une durée de validité de 3 années. Le dernier concernait 2018-2021 Un nouveau projet doit être mis en place pour 2022/2025.

Depuis de nombreuses années, la ville de CHAURAY considère que l'éducation des enfants et des jeunes, constitue la base de leur intégration sociale, citoyenne et de leur réussite scolaire.

Pour aider un enfant à bien grandir, il est important que tous les acteurs qui interviennent dans son parcours et sur tous les temps de vie, s'inscrivent dans une démarche cohérente d'éducation partagée et concertée.

Le projet éducatif Territorial (PEDT) mise en œuvre par la ville de CHAURAY, maintien l'engagement de tous les acteurs éducatifs et structure les actions éducatives des 3 prochaines années autour de 2 axes.

1. Agir ensemble et prendre soin de soi et des autres dans un cadre de vie agréable et durable.
2. Donner la possibilité à tous les enfants et jeunes, de réussir dans leurs apprentissages, de s'épanouir, de s'intégrer et d'être acteur de leur développement.

Quels objectifs ?

- Coconstruire un projet éducatif en faveur des enfants.
- Communiquer/échanger sur les axes et les thématiques retenus par la ville.
- Ces axes doivent répondre aux besoins du territoire et à la volonté et souhaits des acteurs éducatifs locaux.

- Si besoin, prioriser des thèmes.

Réunion du prochain comité de pilotage : le jeudi 25 novembre 2021 (18H30). Mme Terrien représentera l'école.

Questions diverses

Normalement, les horaires de la pause déjeuner devaient changer et revenir à des horaires classiques, mais comme nous sommes repassés en niveau 2 est-ce que cela a été mis en place?

Une communication sur le site de l'école le 12/11/21 pour expliquer les choix concertés : DSDEN/ municipalité/ responsable de service jeunesse/école

A noter le port du masque obligatoire en intérieur pour tous dès le 8/11/21 mais une semaine est laissée aux structures pour la concertation et l'organisation.

- La pause méridienne reprend ses horaires normaux entre 12h et 13h30
 - Mise en conformité en réponse à la demande du DASEN (rentrée 2021)
 - Réponse aux demandes des usagers et personnels (temps de présence dans le réfectoire trop long pour tous)
- Conséquences :
 - Création de cinq espaces de récréation permettant de libérer les groupes d'élèves au fur et à mesure et réduire le temps de présence dans la salle de restauration.
 - Des barrières sont installées pour partager la cour horizontalement créant ainsi 3 espaces chacun avec un abri. Le plateau d'EPS est partagé en deux également.
 - Ces mêmes espaces sont utilisés pour les récréations sur le temps scolaire.

Pensez-vous mettre en place les cafés parents ?

Ce n'est pas prévu pour l'instant.

L'un d'entre nous peut-il être présent aux exercices de sécurité ?

Cette demande concerne t-elle les exercices incendie et/ou PPMS

Les exercices sont réalisés et programmés en collaboration avec les services concernés de la municipalité.

Les parents y ont toute leur place en tant que partenaires dans un rôle d'observation.

Les dates des prochains exercices ne sont pas arrêtées.

La directrice prendra contact avec M Faupin (RPE) pour organiser cela.

Le départ des enfants le soir, s'organise comment maintenant qu'il n'y a plus le système de carte ?

Mise en conformité avec le règlement départemental

Le départ s'organise comme décrit dans le règlement intérieur (cf point ci-dessus)

Merci à tous – clôture de la séance à 20h20

Secrétaire de séance : Céline Valdec

